

**L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et président du Conseil privé):** J'y songerai. Il faut habituellement le consentement de la province concernée avant de pouvoir déposer de tels documents. J'ajoute que les discussions avec la Colombie-Britannique se poursuivent. Je me suis déjà entretenu en décembre avec le ministre responsable et j'espère le revoir bientôt.

**M. Oberle:** Comme le projet ne peut se réaliser sans l'assentiment de la province, le ministre peut-il nous dire s'il a discuté du contenu de ce telex avec les représentants américains et si ceux-ci sont d'accord pour honorer les demandes exprimées par la province dans ce télex du 15 août?

**M. MacEachen:** Non, monsieur l'Orateur, nous n'avons pas abordé ces sujets qui préoccupent le Canada et la Colombie-Britannique avec les représentants américains.

\* \* \*

### LES PÊCHERIES

#### LA VÉRIFICATION DES COMPTES DE L'OFFICE DE COMMERCIALISATION DU POISSON D'EAU DOUCE

**M. Dean Whiteway (Selkirk):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Pêches et de l'Environnement. Elle concerne l'Office de commercialisation du poisson d'eau douce et les problèmes très graves que pourraient connaître des milliers de pêcheurs en chômage dans les trois provinces des Prairies. Le ministre peut-il nous dire s'il va ordonner une vérification indépendante des affaires financières de l'Office?

**L'hon. Roméo LeBlanc (ministre des Pêches et de l'Environnement):** Le député devrait avoir l'honnêteté envers la Chambre et les Canadiens de ne pas dénigrer une société qui essaie d'aider les pêcheurs, en parlant de «problèmes graves» sans les préciser. S'il parle de la lenteur des transactions, il devrait savoir—et s'il ne le sait pas il n'est pas digne de représenter sa circonscription—que nous avons pris beaucoup plus de poissons que nous ne l'aurions fait normalement en vue d'aider les pêcheurs. Le marché s'étant amélioré, j'espère que l'Office pourra faire le versement final.

Pour ce qui est de la comptabilité de l'Office, le vérificateur général examine ses livres et j'ai pleine confiance en lui. Je signale également que l'Office est formé de représentants des provinces et de pêcheurs qui sont au nombre de quatre ou cinq. Avant de dénigrer l'Office le député devrait mieux se renseigner.

**Des voix:** Bravo!

**M. Whiteway:** L'attitude presque indifférente dont le ministre a fait preuve à l'égard de l'Office de commercialisation...

**Des voix:** Oh, oh!

### Questions orales

**M. Whiteway:** Le ministre veut-il dire que le nouveau ministre du Manitoba a tout à fait tort de demander une vérification indépendante des livres et des affaires financières de l'Office? N'est-il pas étonnant qu'un ministre provincial parle de se retirer de cet office de commercialisation? Veut-on dire également qu'il a tout à fait tort de faire une telle déclaration?

**M. LeBlanc (Westmorland-Kent):** Je répondrai à cette question par l'affirmative, monsieur l'Orateur.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Clark:** Le ministre des Pêches montre là que la vénalité de sa politique est sans limite.

\* \* \*

### LE CABINET

#### LES QUESTIONS POSÉES PAR LE PREMIER MINISTRE AUX CANDIDATS AUX POSTES DE MINISTRES AVANT LEUR NOMINATION

**M. Joe Clark (chef de l'opposition):** Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au premier ministre dans l'espoir qu'il consentira enfin à faire savoir au public sur quels critères il se base pour nommer les ministres de son cabinet. Ma question est simple et directe. Avant de nommer le solliciteur général actuel et son prédécesseur au portefeuille le plus important du gouvernement sur le plan de la sécurité, le très honorable premier ministre a-t-il demandé personnellement à chacun d'entre eux s'ils avaient dans leur passé quoi que ce soit qui puisse donner lieu à un chantage ou les empêcher d'assumer leurs responsabilités de solliciteur général?

● (1202)

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, comme vous le savez, cette question m'a déjà été posée hier et j'y ai répondu à la satisfaction d'à peu près tout le monde, du moins des gens sensés.

**M. Clark:** Monsieur l'Orateur, le premier ministre peut-il dire à la Chambre des communes si, avant de nommer les ministres au poste le plus délicat du gouvernement du Canada, il se donne la peine de les interroger personnellement pour savoir s'il n'y a rien dans leurs activités ou leur vie passées qui pourraient les empêcher de s'acquitter des fonctions liées à ce poste si vulnérable?

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Le chef de l'opposition reconnaîtra que c'est par égard pour ses fonctions que je me suis abstenu d'intervenir hier lorsqu'il a repris une fois de plus la même question. S'il se donne la peine de relire le harsard, il verra qu'il a posé cette question à plusieurs reprises. Je l'ai laissé faire hier. Mais, étant donné que la même question est revenue deux fois aujourd'hui et quatre fois hier, on ne peut vraiment pas nier qu'il y ait répétition.